

*Questions orales*

**M. l'Orateur:** Le député d'Annapolis Valley a la parole.

**M. J. P. Nowlan (Annapolis Valley):** Ma question s'adresse au premier ministre.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Le député me permettra peut-être d'accorder la parole au député de Bellechasse. Je ne regardais pas dans sa direction et je crois qu'il a une question supplémentaire.

[Français]

L'honorable député de Bellechasse a la parole, après quoi je la donnerai à l'honorable député d'Annapolis Valley.

**M. Lambert (Bellechasse):** Monsieur le président, je remercie le ministre de sa réponse, et je voudrais lui poser la question supplémentaire suivante: Étant donné l'urgence qui existe actuellement dans ce domaine, je voudrais qu'il précise, si possible, à quel stade en sont rendues les négociations, et si l'on peut s'attendre à une déclaration de sa part à ce sujet dans les jours ou les semaines qui vont suivre?

[Traduction]

**M. Whelan:** Je l'espère, monsieur l'Orateur, mais je dirai au député que nous sommes en pourparlers avec le Québec et les autres provinces au sujet des nombreux autres moyens d'atteindre au même but.

\* \* \*

## LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LA LUTTE CONTRE L'INFLATION—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT—LA PARTICIPATION DU PREMIER MINISTRE AU DÉBAT SPÉCIAL

**M. J. P. Nowlan (Annapolis Valley):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Comme le problème de l'inflation affecte tous les ministères de tous les gouvernements et que le premier ministre avait déclaré le 23 décembre 1969 au sujet de l'inflation que: «Nous pouvons seulement nous endurcir, nous ne pouvons pas faiblir», tandis qu'un an plus tard, le 24 décembre, il affirmait: «L'inflation n'existe plus au Canada; nous avons franchi le cap», je voudrais lui demander s'il a l'intention de participer au débat ce soir, afin que nous puissions savoir quelle est la situation et ce qui s'est produit lorsque nous avons franchi le cap.

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, si j'avais l'occasion de participer au débat ce soir, je signalerais que dans le domaine de la politique économique, nous ne faisons jamais face à une économie immobile. On ne parvient jamais à juguler l'inflation et c'est ce que je voulais dire en faisant cette déclaration. Tout l'objectif de la politique économique est de réagir constamment aux fluctuations de la réalité économique et c'est exactement ce que nous avons fait, comme le ministre des Finances l'a signalé dans ses réponses. Au lieu de réagir un mois plus tard, comme le chef de l'opposition l'a fait, dès que la situation économique a été divulguée, nous n'avons pas attendu la parution de statistiques mais nous avons proposé cette série de mesures législatives.

[M. Whelan.]

**M. Nowlan:** Je comprends que le premier ministre puisse avoir à envisager certaines difficultés en fin de semaine, mais s'il n'entend pas prendre part au débat de ce soir et donner une certaine direction au pays, plutôt que de parler de ce qui s'est passé il y a un an ou six mois, a-t-il du moins l'intention de faire une déclaration soit à la Chambre soit à la presse nationale pour exposer les mesures que le gouvernement a prises ou entend prendre, ou va-t-il laisser le ministre des Finances se débattre avec l'inflation qui aura lentement raison de lui?

**M. Trudeau:** Monsieur l'Orateur, je n'ai pas rejeté la possibilité de prendre part au débat. J'estime cependant qu'il est sage d'attendre pour voir lesquels des nombreux experts financiers du parti conservateur vont prendre la parole ce soir de façon à savoir s'il est réellement nécessaire que je leur réponde.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Nous sommes arrivés à la fin de la période des questions, et il y a un certain nombre de députés qui n'ont malheureusement pas eu l'occasion de prendre la parole.

Comme c'est aujourd'hui un jour spécial, je pense que la présidence pourrait profiter de l'occasion pour mentionner aux honorables députés que les représentants des partis pourraient voir s'il y a moyen d'avancer l'heure du débat. La présidence n'a pas d'autres choix en vertu du Règlement que le débat est reporté à 8 heures ce soir; mais les honorables députés pourraient très bien envisager la possibilité de faire commencer le débat à 4 heures ou à 5 heures cet après-midi, pour que le débat se termine un peu plus tôt et que la participation reste jusqu'à la fin brillante. L'ordre du jour.

\* \* \*

## LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

DÉCLARATION HEBDOMADAIRE

**M. Bell:** Monsieur l'Orateur, puis-je demander au leader suppléant de la Chambre quel est le programme de la semaine prochaine, étant donné cette période d'urgence nationale. Je le demande au nom des partis d'opposition.

**M. Lang:** Monsieur l'Orateur, en premier lieu, puis-je dire que nous serions heureux qu'on donne suite à votre proposition et qu'on amorce immédiatement la discussion sur cette question importante afin que nous puissions développer davantage les points que nous tentons d'exposer depuis une heure.

Nous proposerions de procéder, soit cet après-midi soit demain selon le cas, à la deuxième lecture des mesures suivantes: n° 43, modifications au Régime de pensions du Canada; n° 44, modifications à la loi sur la libération conditionnelle de détenus; n° 26, financement du CN et n° 40, modifications à la loi sur les associations coopératives. Ensuite si nous pouvons disposer de ces questions, ou même sans cela, nous nous proposons d'étudier lundi l'ordre n° 42 concernant le loi des douanes, l'ordre n° 17 concernant les hypothèques grevant les propriétés résidentielles et l'article n° 59, loi concernant les sociétés. Sous réserve, bien entendu, d'autres entretiens avec le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Gillespie) sur l'opportunité d'aborder l'étape du rapport du projet de loi sur la surveillance des investissements étrangers.